

Secrétariat d'Etat chargé des Personnes Handicapées  
Et de la Lutte contre l'Exclusion  
Communiqué de Presse

**Réaction de Ségolène Neuville, secrétaire d'état aux personnes handicapées et à la lutte contre l'exclusion, à l'article du journal *Libération* sur l'accueil des personnes handicapées françaises en Belgique**

Suite à l'article du journal *Libération* paru aujourd'hui sur l'accueil des personnes handicapées françaises en Belgique, Ségolène Neuville, secrétaire d'Etat aux Personnes handicapées et à la Lutte contre l'exclusion s'est entretenue avec Eliane Tillieux, ministre wallonne des affaires sociales.

Dès ce matin les services wallons ont réalisé une inspection dans les centres mis en cause par le journal *Libération*.

L'article de *Libération* met en avant une situation intolérable qui touche de manière isolée des établissements wallons : cette dénonciation est salubre mais le Gouvernement n'a pas attendu cette alerte pour travailler sur ce sujet.

Un accord franco-wallon est ainsi entré en vigueur en mars 2014. Cet accord permet aux inspecteurs français de se rendre en Belgique afin de contrôler, de manière commune avec des inspecteurs wallons, les centres hébergeant des ressortissants français.

Un inspecteur a d'ores et déjà été désigné par l'ARS Nord Pas de Calais pour se rendre en Belgique très rapidement pour une inspection conjointe.

L'accueil des personnes handicapées françaises en Wallonie n'est pas une « filière » comme le met en avant le journal *Libération* mais bien une réponse limitée à des situations précises. Il existe en Belgique des établissements de qualité dont certains sont à la pointe dans l'accompagnement des personnes handicapées. L'article du journal *Libération* et les cas particuliers qu'il pointe ne doivent pas masquer la qualité de la coopération entre la France et la Wallonie en la matière.

Surtout, l'accompagnement des personnes handicapées en France ne se résume pas à ces situations précises : les Français accueillis en Belgique ne représentent que 1% du total des Français accueillis en établissement. On compte 10 000 établissements en France qui accueillent 460 000 personnes handicapées. L'Etat ouvre 4 000 places supplémentaires chaque année pour faire face aux nombreuses demandes.

Ces 460 000 personnes handicapées sont accueillies et accompagnées grâce à un secteur associatif fort, constitué d'associations de parents, qui ne laisse heureusement aucune place au secteur commercial. Il faut saluer le professionnalisme de ces structures et des 280 000 personnes qui y travaillent.

En France, l'exigence en matière d'accueil des personnes handicapées est telle qu'elle ne permet pas le développement d'un secteur lucratif qui pourrait faire des bénéfices avec de l'argent public au détriment des personnes handicapées. C'est pour éviter ces abus en Belgique que Ségolène Neuville et Eliane Tillieux se sont entretenues ce matin et qu'elles se rencontreront sur place au début du mois de mai.